



Pincas emporte-pièce FEHLING

Accessoires

TXX-0X	Tournevis hexagonal, 3 mm
TXW-9X	Tournevis à six pans, 3 mm, stérilisable
TXW-6X	Dispositif de montage pour pincas emporte-pièce TRADITION X (en option)
TXW-7X	Dispositif de montage pour pincas emporte-pièce CONCEPT X (en option)
TXW-8X	Dispositif de montage pour pincas emporte-pièce GENTLE (en option)
UCA-3S	Conteneur pour 5 pincas emporte-pièce vertébrales 385 x 150 x 150 mm
UCA-3	Conteneur pour 10 pincas emporte-pièce vertébrales 515 x 250 x 150 mm

Remarque : le présent mode d'emploi n'est **pas** valable pour les pincas emporte-pièce FEHLING TURNUS (voir mode d'emploi G105).



Les pincas emporte-pièce démontables se distinguent par la flèche apposée à côté de la vis à six pans creux à l'extrémité de l'instrument. Les pincas emporte-pièce dépourvues de cette marque ne sont pas démontables !
Prière de respecter les instructions de montage correspondantes pour le montage et le démontage (voir 9) Montage).



Cet instrument ou dispositif médical est livré non stérile. Il doit être traité avant d'être utilisé. Une évaluation des risques de l'instrument doit être réalisée conformément aux directives de l'institut RKI avant son traitement (non critique/semi-critique/critique A/B/C).
Les pincas emporte-pièce doivent être utilisées, traitées et mises au rebut uniquement par un personnel médical qualifié !
Les pincas emporte-pièce sont destinées à être réutilisées.

1) Usage prévu

Les pincas emporte-pièce servent à l'ablation d'os, de cartilage et de tissu sur le crâne et surtout sur la colonne vertébrale.

Informations complémentaires relatives à l'usage prévu

Durée d'utilisation : les pincas emporte-pièce sont conçues pour une utilisation passagère.

Utilisation : les pincas emporte-pièce servent chez tous les patients à l'ablation d'os, de cartilage et de tissu sur le crâne et surtout sur la colonne vertébrale.

Profil d'utilisateur : les pincas emporte-pièce sont destinées à n'être utilisées que par des professionnels de santé dûment formés.

Environnement d'utilisation : les pincas emporte-pièce ne sont utilisées que dans des conditions ambiantes contrôlées.

2) Indications

Les pincas emporte-pièce servent à l'ablation d'os, de cartilage et de tissu sur le crâne et surtout sur la colonne vertébrale.

Les rongeurs pour laminectomie sont employés pour les résections d'arcs vertébraux, de l'apophyse épineuse et pour l'exposition ou la décharge de la moelle épinière, par exemple en cas d'hernie discale.



3) Contre-indication

Toutes les applications contraires aux propriétés physiques et/ou mécaniques du modèle de pince emporte-pièce concernée sont contre-indiquées. Il n'y a pas de contre-indication générale valable pour l'utilisation des pinces emporte-pièce.

Cependant, il convient de veiller aux risques accrus pouvant résulter des conditions anatomiques et physiologiques et du tableau clinique du patient.

4) Effets secondaires possibles lors de la laminectomie

La littérature médicale décrit les effets secondaires suivants qui peuvent éventuellement survenir, malgré l'utilisation conforme des pinces emporte-pièce FEHLING, pendant ou après l'exécution de techniques spéciales (complications spécifiques à la méthode) :

- Compression ou lésions des racines nerveuses
- Lésions des nerfs ou de la dure-mère lors du lamina undercutting



Les dispositifs médicaux peuvent par ex. contenir du chrome, du nickel et/ou du titane. Les matériaux utilisés sont biocompatibles, des réactions allergiques ou des intolérabilités peuvent néanmoins survenir.

5) Avant l'utilisation

Les pinces emporte-pièce FEHLING INSTRUMENTS sont livrées non stériles et doivent être nettoyées et stérilisées par l'utilisateur avant la première utilisation et toute utilisation ultérieure (voir 6) Traitement).



Avant chaque utilisation, il est nécessaire d'effectuer un contrôle de sécurité. Il faut alors vérifier l'absence d'arêtes tranchantes, de fissures, ruptures, dysfonctionnements mécaniques et s'assurer de la présence de l'ensemble des composants (voir 6) Traitement au paragraphe « Maintenance, contrôle et vérification »).



Manipuler les pinces emporte-pièce avec précaution lors de leur stockage, transport et nettoyage !
Éviter les coups et contraintes ponctuelles sur les pinces emporte-pièce afin d'éviter tout dommage consécutif potentiel ! Ne pas surcharger les pièces fonctionnelles !



Utiliser uniquement des produits irréprochables et stérilisés !

6) Traitement



Le dispositif médical doit être traité avant d'être utilisé. Une évaluation des risques du dispositif médical doit être réalisée conformément aux directives de l'institut RKI avant son traitement (non critique/semi-critique/critique A/B/C).



Les dispositions légales nationales, les normes et stratégies nationales et internationales ainsi que les propres règlements en matière d'hygiène relatifs au traitement doivent être respectés.



Prière de respecter les prescriptions nationales en vigueur dans le cadre du traitement d'instruments ayant été utilisés chez des patients atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob et chez lesquels on soupçonne cette maladie ou l'une de ses éventuelles variantes.



	Les instruments doivent être utilisés, traités et mis au rebut uniquement par un personnel médical qualifié.
	Manipuler avec précaution les instruments lors de leur stockage, transport et nettoyage ! Éviter les coups et contraintes ponctuelles sur les instruments afin d'éviter tout dommage consécutif potentiel ! Ne pas surcharger les pièces fonctionnelles !
	Ne pas nettoyer avec des procédés oxydants (procédés au peroxyde d'hydrogène H₂O₂, p. ex. Orthovario ou Oxivario de Miele) les instruments CERAMO® (reconnaissables à leur surface marron foncé) ni les instruments en titane. L'application de ces procédés conduit après un certain temps à une destruction par dissolution du titane des instruments en titane ou du revêtement CERAMO® contenant du titane. De même, ne pas nettoyer avec un procédé oxydant les instruments comportant des éléments en plastique. Ces procédés conduisent à un vieillissement du matériau par thermo-oxydation, ce qui, dans certaines circonstances, ne peut pas être reconnu par une décoloration visible ou par une fragilisation.
Limites lors du traitement	Un traitement fréquent a peu d'effets sur ces instruments. La fin de la durée de vie du produit est généralement déterminée par l'usure et la détérioration dues à son utilisation (par ex. détériorations, désignation non lisible, dysfonctionnement – voir aussi « Maintenance, contrôle et vérification »).
Informations générales relatives au traitement	Le traitement repose sur une procédure validée. Toutes les étapes de nettoyage citées (prénettoyage manuel, nettoyage en machine/manuel, désinfection manuelle et stérilisation) ont été validées avec les paramètres indiqués et figurent au paragraphe « Procédé validé ». Dans le cadre de la validation, les agents de traitement recommandés ont été utilisés (détergent : Neodisher® MediClean forte [Dr. Weigert] ; désinfectant : Korsolex® med AF [Bode Chemie GmbH]). Utiliser aussi bien de l'eau de qualité potable que de l'eau déminéralisée (au moins de qualité potable d'un point de vue microbiologique) pour le nettoyage. Le traitement en machine doit être privilégié au nettoyage manuel en raison d'un résultat de nettoyage meilleur et sûr. Il est aussi possible de nettoyer nos instruments avec d'autres produits chimiques testés et validés ayant été recommandés par le fabricant de produits chimiques au vu de leur compatibilité avec les matériaux. Prière de toujours respecter les indications du fabricant à propos de la concentration, de la durée d'action, de la température et du renouvellement des détergents et désinfectants. L'ensemble des prescriptions du fabricant de produits chimiques doivent être strictement respectées. Dans le cas contraire, tout non-respect peut entraîner des altérations optiques des matériaux ou leur détérioration, notamment caractérisée par des signes de corrosion, des cassures ou un vieillissement prématuré.
Traitement initial sur le lieu d'utilisation	Prénettoyage : veiller à éliminer des instruments les résidus de sang, de tissu et de médicaments à l'aide d'un chiffon à usage unique/mouchoir de papier dès la fin de l'intervention et à les soumettre immédiatement au nettoyage en machine. Une fois le traitement initial des instruments achevé, s'assurer que les instruments sont au complet dans le cadre de contrôles visuels. Les instruments doivent être transportés du lieu d'utilisation au lieu de traitement de façon à ce que ni l'utilisateur, ni des tiers, ni l'environnement, ni les dispositifs médicaux ne soient soumis à des risques ou endommagés (placement dans des contenants fermés et résistants aux perforations et – si nécessaire – utilisation de couvercles de protection).



Préparation avant le nettoyage	Il est recommandé de procéder au traitement des instruments immédiatement après leur utilisation car les résidus séchés dans des endroits difficiles d'accès sont difficiles à éliminer. Ne pas les placer dans des solutions de NaCl (sinon, risque de corrosion par piqûres ou par fissuration sous contrainte). Les instruments montés ensemble au cours de l'application doivent avant le nettoyage être à nouveau démontés pour retrouver leur état d'origine.
Démontage	Voir 10) Démontage
Prénettoyage manuel	<u>Procédé validé :</u> Équipement : Cuvette Brosse souple Pistolet à jet d'eau sous pression (ou dispositif similaire) Détergent : Neodisher® MediClean forte (Dr. Weigert) <u>Procédure/Paramètres :</u> • Rincer les instruments, démontés dans la mesure du possible, à l'eau courante froide du robinet (qualité potable, < 40 °C) jusqu'à ce que toute trace de souillure visible ait disparu. Éliminer les souillures tenaces avec une brosse douce (pas de brosse métallique !). • Rincer abondamment chaque cavité, encoche, fente et lumière à l'aide d'un pistolet à jet d'eau sous pression (ou d'un dispositif similaire) (> 10 secondes) à l'eau froide (qualité potable, < 40 °C). • Immerger les produits pendant 10 à 30 minutes dans une solution de 0,5 à 2 % de Neodisher® MediClean forte dans de l'eau (qualité potable, < 40 °C). • Utiliser uniquement une solution autorisée d'un détergent ne présentant aucun effet de fixation des protéines. Dans ce cadre, il convient de respecter les consignes du fabricant des détergents et désinfectants. • S'assurer que toutes les parties de l'instrument entrent en contact avec la solution. • Le cas échéant, actionner les parties mobiles de l'instrument dans le bain de nettoyage. • Pendant la durée d'action, enlever le gros des salissures avec des brosses appropriées (ne pas se servir de brosses métalliques !). • Rincer les instruments pendant une minute à l'eau déminéralisée froide (voir « Informations générales relatives au traitement ») et le cas échéant en actionnant les pièces mobiles.
Nettoyage/ Désinfection	Si possible, privilégier un laveur-désinfecteur conforme à la norme EN ISO 15883 qui utilise une désinfection thermique.



Nettoyage en machine	Éviter de surcharger les paniers à instruments et les plateaux de lavage – utiliser uniquement des supports d'instruments appropriés. Veiller particulièrement à ce que les pointes des instruments ne se coincent pas dans le maillage lorsqu'ils sont posés dans les paniers et en sont retirés. <u>Procédé validé :</u> Équipement : Laveur-désinfecteur G 7835 CD (Miele) / PG 8535 (Miele) Programme de nettoyage : Des-Var-TD (G 7835 CD) Détergent : Neodisher® MediClean forte (Dr. Weigert) <u>Préparation :</u> • Les instruments articulés doivent être placés dans le dispositif de sorte que les articulations soient ouvertes ou démontées dans la mesure du possible, et que l'eau puisse s'écouler des cavités et des trous borgnes. • Détendre les ressorts le cas échéant. • Veiller à ce que toutes les cavités soient entièrement rincées aussi à l'intérieur. • Veiller à ce que toutes les parties des instruments puissent être entièrement nettoyées/désinfectées. • Relier les raccords Luer des instruments, le cas échéant, à l'embout de rinçage Luer-Lock du laveur/désinfecteur. <u>Procédure/Paramètres :</u> • Prérinçage de 3 minutes à l'eau froide (qualité potable, < 40 °C) • Vidange • Nettoyer pendant 10 minutes avec une solution de 0,5 % à 2 % de Neodisher® MediClean forte à l'eau (qualité potable) à 55 °C • Vidange • Rinçage de 2 minutes à l'eau (qualité potable, < 40 °C) • Vidange • Rinçage pendant 1 minute à l'eau déminéralisée froide (< 30 °C) • Vidange • Thermodésinfection à l'eau déminéralisée pendant 5 minutes (> 90 °C) • Séchage pendant 30 minutes (90 °C) Après le nettoyage en machine, vérifier si notamment les cavités, les trous borgnes, etc. présentent des traces visibles de saleté. Si nécessaire, répéter le cycle ou nettoyer à la main.
Nettoyage manuel	<u>Procédé validé :</u> Équipement : Cuvette Brosse souple Pistolet à jet d'eau sous pression (ou dispositif similaire) Bandelin Sonorex Digitec Détergent : Neodisher® MediClean forte (Dr. Weigert)



	<u>Procédure/Paramètres :</u> • Immerger les instruments, démontés dans la mesure du possible, dans de l'eau froide (qualité potable, < 40 °C) pendant 10 minutes. • Actionner les pièces mobiles, le cas échéant, sur toute leur plage de mouvement. • Nettoyer les instruments avec une brosse douce (pas de brosse métallique !) jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace visible de contamination. • Rincer les instruments à l'aide d'un pistolet à jet d'eau sous pression (ou d'un dispositif similaire) pendant au moins 20 secondes. <u>Nettoyage aux ultrasons :</u> • Exposer aux ultrasons à 35 kHz pendant 10 minutes à < 40 °C dans une solution de détergent de 0,5 à 2 %. • Après l'exposition aux ultrasons, rincer les instruments à l'aide d'un pistolet à jet d'eau sous pression (ou d'un dispositif similaire) pendant au moins 20 secondes. • Rincer les instruments à l'eau (qualité potable, < 40 °C) pendant au moins 10 secondes. • Utiliser de l'eau déminéralisée (< 40 °C) pour le rinçage final. Rincer les instruments à l'eau déminéralisée pendant au moins 30 secondes. S'assurer que les produits sont exempts de résidus.
Désinfection manuelle	Les solutions de désinfection peuvent être utilisées en respectant les instructions sur l'étiquette (voir les indications du fabricant de produits chimiques). <u>Procédé validé :</u> Équipement : Cuvette Bandelin Sonorex Digitec Produit de désinfection : Korsolex® med AF (Bode Chemie GmbH) <u>Procédure/Paramètres :</u> • Après le nettoyage, immerger les produits pendant 5 minutes dans un bain à ultrasons (35 kHz, < 40 °C) contenant un désinfectant approprié (par ex. 0,5 % de Korsolex® med AF). Veiller à bien humecter toutes les surfaces avec le désinfectant. Actionner éventuellement les éléments mobiles dans le bain de désinfection avant la mise en marche du dispositif à ultrasons. • Suite à la désinfection, rincer soigneusement tous les produits à l'eau déminéralisée (< 40 °C) pour éliminer le désinfectant pendant au moins 1 minute et le cas échéant en actionnant les pièces mobiles. • S'assurer que les produits sont exempts de résidus. • Séchage à l'air comprimé stérile et exempt d'huile.
Séchage	Si le séchage a lieu pendant le cycle de nettoyage et de désinfection, ne pas dépasser une température de 120 °C. Puis sécher à l'air comprimé approprié conformément aux recommandations de l'institut RKI. Veiller notamment au séchage des zones difficiles d'accès.
Montage	Voir 9) Montage



Maintenance, contrôle et vérification	Pour les instruments contenant des composants mobiles exposés à des contraintes par frottement (par ex. les articulations), il convient d'appliquer une huile pour instrument à base de paraffine/d'huile blanche (conformément à la pharmacopée européenne ou américaine en vigueur) biocompatible, compatible avec la stérilisation à la vapeur et perméable à la vapeur. Ces zones peuvent de plus être indiquées par un symbole de burette d'huile. Les instruments ne doivent pas être traités avec des produits d'entretien contenant du silicone. De tels produits peuvent gripper les instruments et porter préjudice à l'efficacité de la stérilisation à la vapeur. Avant chaque utilisation, il est nécessaire d'effectuer un contrôle de sécurité des instruments. Il faut alors s'assurer de l'absence d'arêtes tranchantes, fissures, ruptures ou dysfonctionnements mécaniques et de la présence de l'ensemble des composants. Vérifier que les instruments comportant des pièces mobiles sont faciles à actionner (éviter un jeu trop important). Vérifier les mécanismes de verrouillage. Effectuer un contrôle visuel de tous les instruments à la lampe loupe pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés ni usés. Inspecter notamment les points critiques des pièces mobiles et de la zone de travail. Les instruments détériorés ou endommagés ou les instruments dont l'étiquette n'est plus lisible doivent être mis de côté et nettoyés et désinfectés avant d'être retournés au fabricant. Les réparations ne doivent être effectuées que par le fabricant ou des ateliers autorisés par le fabricant. Un formulaire de confirmation sur ce procédé peut être obtenu auprès du fabricant. Les instruments qui ne peuvent plus être réparés doivent être remis au service hospitalier de mise au rebut des vieux métaux. Il convient alors de veiller à placer tout particulièrement les instruments chirurgicaux à pointes ou arêtes tranchantes dans un récipient à usage unique fermé, résistant aux perforations et aux chocs afin d'assurer leur conservation en toute sécurité. N'utiliser aucun instrument endommagé !
Emballage	Produits individuels : selon les normes EN 868, EN ISO 11607 et DIN 58953. Kits : répartir les instruments sur les plateaux prévus à cet effet ou les placer sur des plateaux de stérilisation universels. Un procédé approprié doit être utilisé pour emballer les plateaux.



Stérilisation	Stérilisation à la vapeur avec la méthode de vide fractionné dans un dispositif conforme aux normes EN 285 et EN ISO 17665. Pour éviter la formation de taches et la corrosion, la vapeur doit être exempte d'impuretés. Les valeurs limites recommandées pour les impuretés dans l'eau d'alimentation et le condensat de vapeur sont définies dans la norme EN 285. <u>Procédé validé :</u> Équipement : Autoclave Tuttnauer de type B 3870 EHS/ Stérilisateur ZentraCert Lautenschläger <u>Procédure/Paramètres :</u> Type de cycle : 3 phases de prévide Température de stérilisation : 132 à 134 °C Durée de maintien : 4 à 5 min Durée de séchage : 20 min Lors de la stérilisation de plusieurs instruments pendant un cycle de stérilisation, le chargement maximal du stérilisateur ne doit pas être dépassé (voir les indications du fabricant du dispositif).
Stockage	Selon l'art. 4 de l'Ordonnance allemande sur les dispositifs médicaux (MPBetreibV) et les normes EN 868, EN ISO 11607 et DIN 58953. Les instruments doivent être conservés à l'état sec, à température ambiante, dans un endroit propre, protégé de toute détérioration et influence mécanique (éviter la condensation et les détériorations). Les instruments, le cas échéant, doivent toujours être stockés à l'état desserré. Cela permet de prévenir une fatigue prématurée de la tension du ressort. Les instruments doivent être transportés jusqu'au lieu d'utilisation dans un contenant stérile fermé et résistant aux perforations.
Mise au rebut	Ces produits sont principalement composés d'acier ou de titane. Ils doivent être nettoyés avant leur mise au rebut. La mise au rebut peut s'effectuer auprès d'un point de recyclage des vieux métaux. Il convient de veiller à protéger les collaborateurs des éventuelles arêtes pointues et tranchantes.
Les consignes susmentionnées ont été validées par le fabricant des dispositifs médicaux comme étant appropriées pour la préparation d'un dispositif médical en vue de sa réutilisation. Il incombe au préparateur que le traitement effectué avec l'équipement utilisé, les produits et le personnel atteigne les résultats souhaités dans l'installation de retraitement. Dans ce but, une validation et des contrôles de routine du procédé sont normalement requis. De la même manière, l'efficacité et les effets négatifs potentiels de chaque écart effectué par le préparateur par rapport aux consignes fournies doivent être soigneusement évalués.	
	Toute modification du produit ou tout écart par rapport au présent mode d'emploi entraîne l'exclusion de la responsabilité du fabricant ! Sous réserve de modifications.



7) Configuration et utilisation

Les pinces emporte-pièce avec éjecteur se caractérisent par le fait que l'éjecteur évite que les tissus osseux réséqués ne se retrouvent entre la tige et le coulisseau et portent ainsi préjudice à la sécurité fonctionnelle.

Les pinces emporte-pièce démontables se distinguent par la flèche apposée à côté de la vis à six pans creux à l'extrémité de l'instrument. La vis à six pans creux présente un filet à gauche, c'est-à-dire que le tournevis doit être tourné dans le sens horaire pour dévisser la vis à six pans creux et dans le sens anti-horaire pour la serrer.



Utiliser uniquement des produits irréprochables et stérilisés !



Avant d'utiliser la pince emporte-pièce, s'assurer que le champ opératoire est préparé en conséquence.



Les dispositifs médicaux composés de matériaux ferromagnétiques ne sauraient être exposés à un champ magnétique ni à des perturbations électromagnétiques.



Les dispositifs médicaux qui contiennent des métaux sont conducteurs et ne sauraient être exposés à une source d'alimentation électrique ni à des perturbations électriques.



Le choix de la pince emporte-pièce dépend des circonstances anatomiques et physiologiques, ainsi que du domaine d'application. Il convient de veiller à ce que les pinces emporte-pièce utilisées soient de la bonne taille et suffisamment stables.

Pendant l'utilisation



Éviter les surcharges !

Règle empirique : le volume des copeaux doit être inférieur au volume des deux évidements au pied de la pince emporte-pièce et dans le coulisseau de la pince emporte-pièce.

Principale règle empirique : on reconnaît une surcharge visuellement au bombement du coulisseau au-dessus du niveau de la tige. Si cela se produit, interrompre la résection et

- soit attaquer une quantité de tissu plus faible, soit
- utiliser une pince emporte-pièce avec une largeur de travail supérieure.

Si la résection à la pince emporte-pièce est poursuivie malgré une surcharge reconnaissable, cela peut conduire à la rupture du guide latéral à l'extrémité distale du coulisseau. Le risque qui en découle est une disparition de la pièce latérale dans le champ opératoire après sa rupture éventuelle. Risque de blessure !

Éviter les contraintes en rotation sur l'axe de la tige lors de la résection osseuse ! Risque de blessure !



Toutes les pinces emporte-pièce à pied plat et toutes les pinces emporte-pièce avec une largeur de travail inférieure ou égale à 1 mm ne doivent être utilisées que pour des tissus mous et de petites quantités de matière osseuse. Ne pas couper l'os cortical ! Risque de blessure !



Ne pas tenir ni couper de matériaux durs (fil, vis, etc.) avec les pinces emporte-pièce ! Cela risquerait d'ébrécher, de déformer ou de briser les pinces emporte-pièce. Risque de blessure !



Pinces emporte-pièce CERAMO® APART

Lors de l'utilisation de pinces emporte-pièce APART, ne jamais appuyer sur le bouton de verrouillage doré pendant l'intervention ; la pince emporte-pièce risquerait de se démonter. Risque de blessure !

Veiller à ce que le pouce ou une autre partie de la main n'appuient pas sur le bouton de verrouillage surtout lors de l'application d'efforts importants. La pression pourrait déclencher le mécanisme de déverrouillage !

Si la pince emporte-pièce APART coince ou ne coulisse pas de manière stable dans le guide, vérifier immédiatement si elle est correctement montée. On reconnaît qu'une pince emporte-pièce APART est correctement montée quand le bouton de verrouillage doré dépasse entièrement du côté de la pince emporte-pièce portant le marquage (Fig. 1).

Si ce n'est pas le cas, il faut remettre la pince emporte-pièce au personnel du bloc opératoire pour qu'il réalise un montage correct avant toute autre utilisation (voir 9) Montage).



Fig. 1

8) Accessoires requis

Un tournevis à six pans de 3 mm, p. ex. TXX-0X ou TXW-9X (stérilisable), est nécessaire à l'utilisation de la pince emporte-pièce démontable.

Le dispositif de montage TXW-6X convient aux pinces emporte-pièce TRADITION X, le dispositif de montage TXW-7X aux pinces CONCEPT X et le dispositif de montage TXW-8X aux pinces GENTLE.

Un conteneur pour 5 pinces emporte-pièce vertébrales (UCA-3S) ou 10 pinces emporte-pièce vertébrales (UCA-3) peut servir à la stérilisation ou au stockage.

Les pinces emporte-pièce sont des instruments individuels et aucune combinaison avec d'autres produits n'est donc prévue.

9) Montage

Prière de respecter les instructions de montage correspondantes pour le montage de la pince emporte-pièce.

Liste des instructions de montage :

Pinces emporte-pièce CERAMO® CONCEPT APART	M01
Pinces emporte-pièce CERAMO® APART	M04
Pinces emporte-pièce CERAMO® CONCEPT X	M06
Pinces emporte-pièce CERAMO® GENTLE	M07
Pinces emporte-pièce CERAMO® TRADITION X	M08
Pinces emporte-pièce CERAMO® TRADITION X (dispositif de montage)	M10
Pinces emporte-pièce CERAMO® CONCEPT X (dispositif de montage)	M11
Pinces emporte-pièce CERAMO® GENTLE (dispositif de montage)	M12



10) Démontage

Prière de respecter les instructions de montage correspondantes pour le démontage de la pince emporte-pièce (voir 9) Montage).



Placer les petites pièces dans des récipients appropriés (par exemple des paniers) pour le rangement, le nettoyage et le traitement !

11) Obligation de signalement d'incidents graves

L'utilisateur est tenu de signaler les incidents graves survenant en rapport avec le dispositif médical au fabricant par e-mail à l'adresse vigilance@fehling-instruments.de ou par le biais du formulaire de signalement sur <https://www.fehling-instruments.de/en/complaint/> et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel l'utilisateur est établi.

Symboles

Dans la mesure où ils figurent sur le dispositif médical, son étiquette ou encore le mode d'emploi, les symboles ont la signification suivante :

 Fabricant	 Suivre le mode d'emploi	 Attention
 Référence	 Numéro de lot	 Numéro de série
 Marquage CE	 Marquage CE	 Burette d'huile pour les zones à lubrifier

Coordonnées du fabricant

	FEHLING INSTRUMENTS GmbH & Co.KG Hanauer Landstr. 7A 63791 Karlstein/Allemagne Tél. : +49 (0) 6188-9574-40 Fax : +49 (0) 6188-9574-45 E-mail : info@fehling-instruments.de www.fehling-instruments.de	
---	--	---